

historique et par celles que nous avons collectées au cours des enquêtes dans les villages. Grâce aux données historiques, nous avons des informations sur le contexte de construction, l'utilisation et la destruction (ou abandon) des structures.

Trois campagnes de terrain ont été nécessaires pour la collecte des données archéologiques et historiques orales (Aymeric in Huysecom *et al.* 2017 : 165-169 ; Aymeric in Mayor *et al.* 2018 : 218-226 ; Aymeric in Mayor *et al.* 2019). En raison de divers facteurs tels que l'état de conservation, l'obtention de l'autorisation de fouille auprès des populations riveraines ou responsables des sites, tous les sites découverts n'ont pas été fouillés. Pour ce qui est de la chronologie, nous avons obtenu des dates radiocarbones pour les sites de Samba Yaye, Dalafi et Som Som ; pour les autres sites, nous nous sommes basés sur le croisement des données historiques écrites et orales.

6.1. Som Som

6.1.1. Localisation du site

Le site de Som Som (long. -12.39722; lat 14.62528), également orthographié Somsomp, est situé au sud-ouest du village de Sarre et à 12 km au sud-est du village de Samba Kontaye. Il se trouve dans une plaine, bordé au sud et à l'ouest par un méandre de la rivière saisonnière Balonkholé, appelé *mayo* Som Som par les populations locales. De l'autre côté de la rivière, s'élève une petite colline haute d'environ 80 m, tandis qu'à l'est se trouve une plaine incisée par de petits ravineaux et couverte par des buissons et des arbustes. La zone est actuellement inhabitée. On y dénombre de nombreux baobabs dans la plaine jouxtant le site, le reste de la végétation étant constitué d'arbustes et d'herbes saisonnières.

6.1.2. Données archéologiques

Le *tata* de Som Som mesure environ 88 m dans sa longueur ouest-est et 78 m pour la longueur nord-sud. La surface couverte par le site est d'environ 55 a ; son périmètre est d'environ 310 m. L'entrée principale est au nord-est, face à la plaine où un nombre important de vestiges suggèrent l'existence d'un village probablement contemporain du *tata*. À cette entrée, il subsiste des traces d'aménagement d'un vestibule (fig. 6.2). Au sud-ouest, on distingue très nettement un réduit à l'intérieur du *tata* ; ce réduit possède également son vestibule. L'empierrement formé par l'éboulis est massif et compact. Sous cet éboulis, nous avons retrouvé les assises de la fondation du mur au cours de la fouille.

Au sud du site, on a implanté un carroyage de 24 m² (6 m × 4 m), mais seul 15 m² (5 m × 3 m) ont été excavés entièrement. Les décapages ont suivi des niveaux arbitraires, évoluant par épaisseur de 20 cm jusqu'à une profondeur de 140 cm sous la surface du sol interne du *tata*. Entre la surface intérieure du *tata* et la surface extérieure, la dénivellation est très importante ; cela est dû

à la pente qui, partant de la base de la muraille s'abaisse vers la rivière Balonkholé qui coule à proximité.

Sous les décombres, un reste de mur, dont la hauteur de la fondation jusqu'à l'assise supérieure conservée est de 120 cm, a été mis au jour. L'assise supérieure dégagée permet d'identifier un mur constitué par un double parement de pierre. Pour la section dégagée, on note la présence d'une pierre traversante dont les extrémités apparaissent dans les deux parements, extérieur et intérieur ; c'est probablement une pierre de liaison (fig. 6.3 et 6.4). Les autres pierres des parements sont des moellons bruts qui ont donc diverses formes, certains étant ronds et polis, tandis que d'autres présentent des angulosités. Ces moellons ont des dimensions comprises entre 10 et 15 cm en général. Quelques blocailles de remplissage sont dispersées dans le mortier entre les parements.

La technique de construction utilisée est la maçonnerie avec mortier. Les assises sont élevées au moyen de moellons liés par un mortier de terre pétrie. Pour les 120 cm mis au jour, on distingue entre 7 et 9 assises ; cela est dû au fait que les moellons n'ont pas la même dimension. Le long du mur, les 4 assises de soubassement sont constituées par des blocs dont la longueur est supérieure à 20 cm en moyenne (fig. 6.5). Les autres assises qui se superposent sont constituées par des blocs de plus petites dimensions.

À l'extérieur du *tata*, un amas de pierre est directement entassé sur le parement externe du mur. S'élevant sur environ un mètre de hauteur, cet amas est à distinguer des pierres issues de l'éboulement du mur : c'est un amas de soutènement (fig. 6.6). Sa partie inférieure est massive et bloque à l'extérieur les 4 assises inférieures qui sont observées sur la façade interne. Nous avons prélevé un échantillon de charbon (ETH-88783) pour datation dans la couche cendreuse qui est prise sous cet amas de soutènement.

Sur le profil ouest de la coupe du sondage (fig. 6.7), nous observons six couches stratigraphiques que nous pouvons décrire ainsi, du sommet à la base :

- Couche a : sédiments limono-argileux fins, bruns, très compacts; son sommet est au contact avec le niveau de circulation contemporain. Hormis les artefacts prélevés en surface, cette couche contient peu de vestiges ;
- Couche b : sédiments limono-argileux, orangé, compact, contient peu de vestiges, notamment des tessons fragmentés de céramiques ;
- Couche c : sédiments cendres, de couleur grisâtre et peu épais. Elle fait penser à un niveau de destruction ;
- Couche d : sable limono-argileux, brun. Couche épaisse, peu compacte et contenant des tessons de céramiques grossières ;
- Couche e : épandage et dépôt cendres, contenant des poches de sables limoneux. Très pulvérulent, cette couche a livré une quantité importante de vestiges mobiliers. C'est également dans cette couche que nous avons prélevé l'échantillon de charbon ETH-88781 ;

Tata de Som Som
 Relevé et D.A.O : J. Aymeric
 Mesure: K. Sy, M. Konte, O. Kane
 15/02/2018

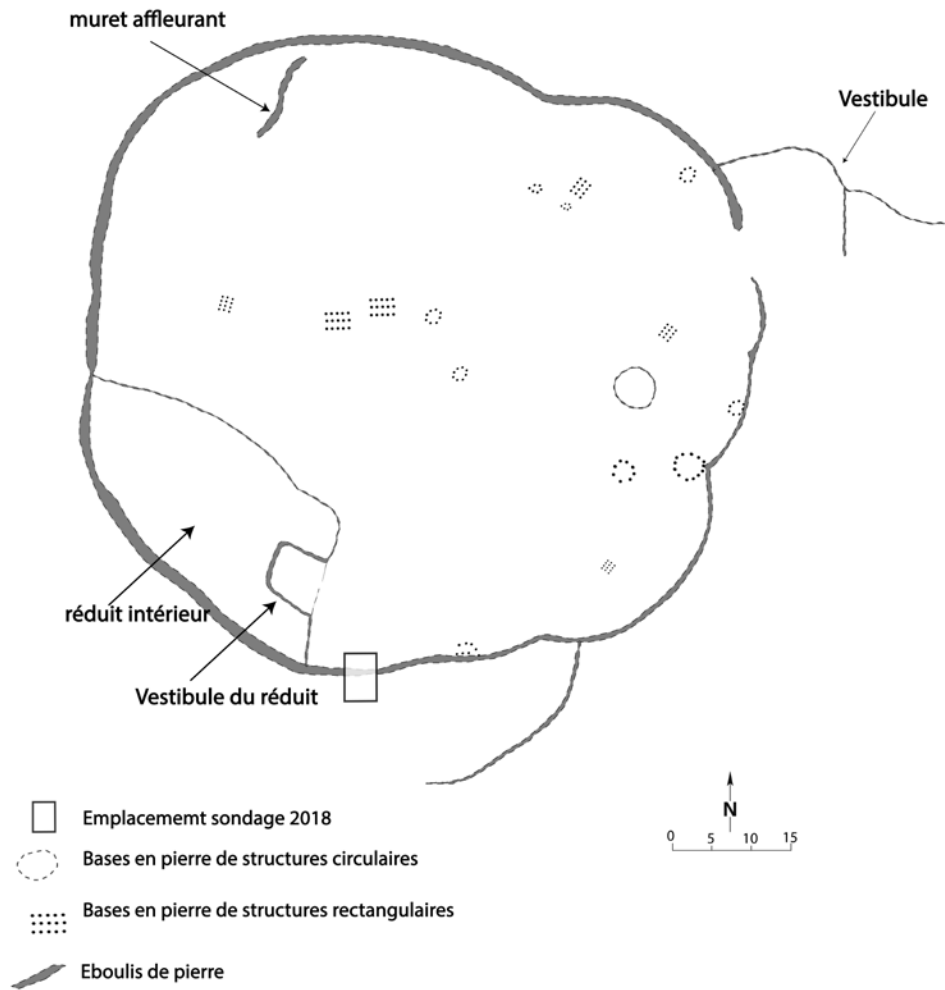


Figure 6.2. Som Som, relevé de l'éboulis de la muraille.

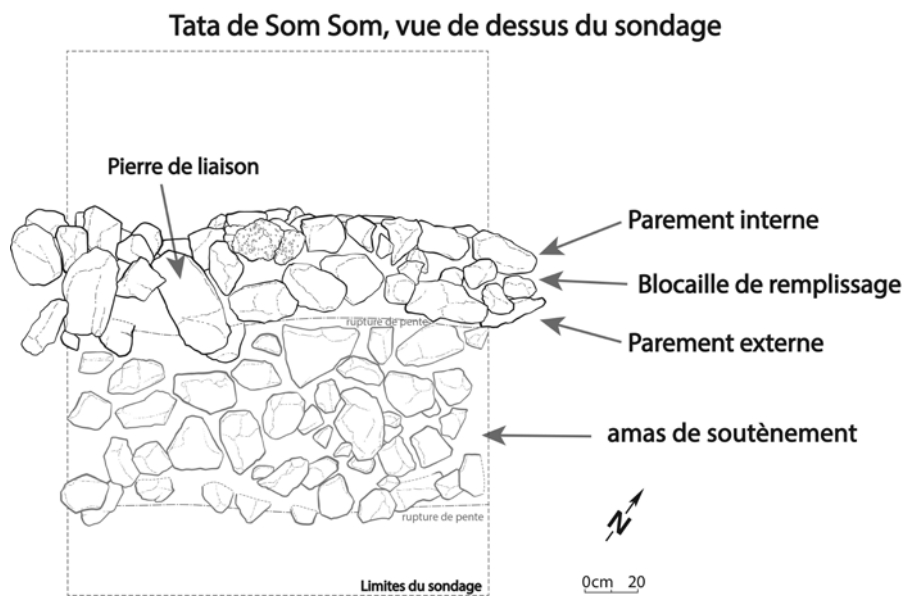


Figure 6.3. Som Som, relevé d'après photo de la base de la muraille dégagée après sondage (D.A.O. D.G).

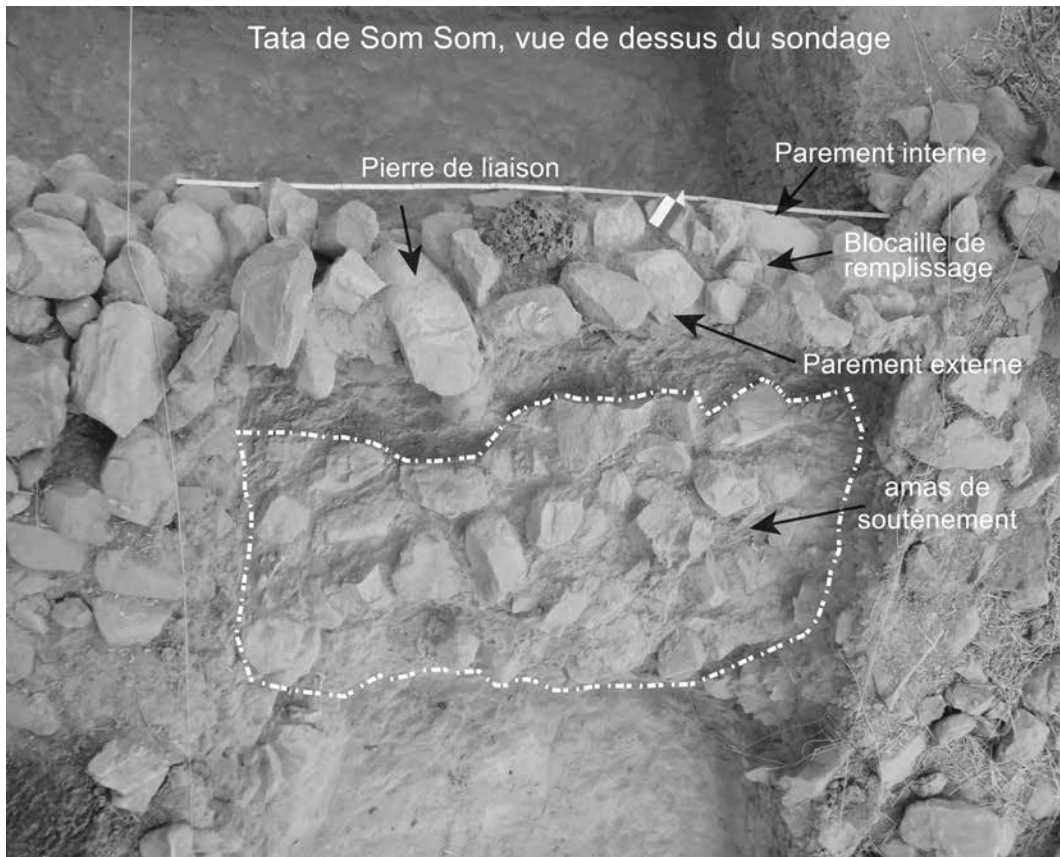


Figure 6.4. Som Som, photographie de dessus de la muraille.



Figure 6.5. Som Som, assises de fondation et d'élévation de la muraille.



Figure 6.6. Som Som, vue de l'amas de soutènement extérieur de la muraille.

- Couche f : limon argilo-sableux, brun, compact et ne contenant pas de vestiges.

La surface du site et la zone fouillée ont livré un important mobilier archéologique dont la grande partie est constituée de tessons de céramique, de pointes en fer, de faïence (fig. 6.9), de perles de verres (fig. 6.8) et de tessons de bouteille (fig. 6.10). Le matériel céramique est très fragmenté, et aucun vase entier n'a été observé ni en surface ni en fouille. Les tessons de panses, qui représentent une part importante de ce matériel, sont en général très épais, peu décorés, même si certains d'entre eux ont un engobe rouge. La plupart des bords sont simples, éversés ou ourlés et n'ont pas de décoration. Les céramiques sont dégraissées principalement à l'aide d'un dégraissant végétal.

6.1.3. Données historiques

Comme nous l'avons déjà souligné, le site de Som Som a souvent été évoqué dans la littérature du 19^{ème} siècle (Aymeric in Mayor *et al.* 2018 : 220). Ce site est également un lieu dont l'histoire est très bien connue des populations riveraines des villages voisins. En dehors de quelques précisions que les écrits historiques ont fournies, les traditions historiques orales concernant ce site sont pratiquement similaires à l'histoire du site présentée dans la littérature historique. On retrouve les mentions de ce site chez des auteurs comme Anne Raffenel (1846 : 333), Louis Faïdherbe (1889 : 203-204), André Rançon (1894 b : 525-527) et Alexandre Sabatié (1925 :93). Parmi ces

auteurs, il est certain qu'A. Raffenel et L. Faïdherbe ont vu le village de Som Som et son *tata* au temps de sa splendeur ; A. Rançon et A. Sabatié relatent sa destruction, sans y avoir assisté personnellement.

Anne Raffenel, qui a fourni de nombreux de détails sur les *tata* qu'il a rencontrés durant sa mission d'exploration vers les mines de Kenieba, ne livre qu'une description très brève et très sommaire du *tata* de Som Som en ces termes : « À 5h. 17', arrivée à Somsomp, assez grand village qui possède un tata : il ne présente rien de remarquable. » (Raffenel 1846 : 333).

C'est à Louis Faïdherbe que l'on doit une description détaillée de la muraille du *tata* de Som Som :

« La forteresse de Somsom, placée sur le marigot de Balonkholé et au pied d'une chaîne de collines rocheuses, à moitié chemin entre Bakel et Sénoudébou, avait environ 300 mètres de tour. Le mur avait 5 mètres de hauteur et 1m. 20 d'épaisseur en bas.

Il était construit en pierres, terre glaise et paille hachée ; dix-huit tours à étage, faisant office de bastions, garnissaient l'enceinte. Dans certains endroits il y avait double ou triple enceinte. Dans l'intérieur se trouvait un réduit dont l'enceinte était garnie de quatre autres tours » (Faïdherbe 1889 : 203).

Alexandre Sabatié reprend cette description en mentionnant que le mur avait trois mètres de hauteur